Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI

Bundesamt für Statistik BFS
Datenwissenschaft, KI und statistische Methoden
Statistische Methoden

Jann Potterat / METH, août 2025 / **Notice méthodologique**

STATEM : adaptations méthodologiques 2025

1 Introduction

Les résultats de la statistique de l'emploi (STATEM) sont publiés chaque trimestre sur le site Internet de l'OFS via le baromètre de l'emploi. Lors de la publication du deuxième trimestre 2025, le 25 août 2025, toutes les séries temporelles publiées depuis le deuxième trimestre 2018 ont été révisées en raison de changements de méthode dans la procédure d'extrapolation. Cette notice décrit les changements de méthode effectués et sert de complément au rapport de méthodes publié en 2019 (BFS, Potterat, 2019). Ce dernier décrit les méthodes utilisées lors de la révision de la STATEM en 2015 et les modifications apportées jusqu'à la mise à jour de l'échantillon en 2018 incluse.
L'échantillon de la STATEM est, depuis lors, mis à jour tous les deux ans, comme au 1er trimestre 2020, au 1er trimestre 2022 et au 1er trimestre 2024.
Lors de chaque mise à jour, les programmes d'élaboration du plan, de tirage, de calcul du cadre d'extrapolation, de pondération et d'estimation des résultats, y compris les variances, sont vérifiés. Si nécessaire, les programmes sont adaptés aux conditions cadres actuelles. En général il n'en résulte toutefois que des adaptations mineures, sans grand effet sur les résultats de la STATEM. En revanche, les optimisations introduites au deuxième trimestre 2025 constituent des ajustements susceptibles d'affecter les comparaisons temporelles des résultats. C'est pourquoi il a été décidé de réviser les résultats de la STATEM à partir du deuxième trimestre 2018, en extrapolant les données avec la méthodologie améliorée.

2 Ajustements au deuxième trimestre 2025

Prise en compte des variables d'emploi ventilées par genre (nombre d'employés ou d'équivalents temps plein (EPT) selon qu'il s'agit de femmes ou d'hommes) en remplacement des seules variables globales (nombre total d'employés, ou d'EPT) dans différentes étapes de calcul.

2.1 Répartition des réponses groupées

La répartition des réponses groupées des entreprises (par exemple le nombre de femmes employées et le nombre d'hommes employés) entre les différentes entreprises et leurs établissements s'effectue désormais à l'aide de clés spécifiques au genre, basées sur les équivalents plein temps (EPT) pour les femmes et les hommes respectivement. Jusqu'à présent, cette répartition s'effectuait à l'aide d'une clé unique, non différenciée selon le genre, selon le cadre d'échantillonnage (BFS, Potterat, 2019, section 6, page 22). Lorsque tous les « membres d'un groupe/entreprises » ne font pas partie de l'échantillon, le total réparti entre les entreprises de l'échantillon diffère du total collecté pour l'ensemble des entreprises. L'ampleur de cette différence dépend de la clé de répartition utilisée. Par conséquent, cette nouveauté à un impact à la fois sur les valeurs extrapolées des effectifs selon le genre, et sur leur total, qui est calculé à partir des sous-totaux ventilés.

L'exemple présenté dans le tableau ci-dessous illustre cette situation : si un total de 180 équivalents temps plein (EPT), selon la STATEM, est réparti entre deux entreprises, l'entreprise 1 et l'entreprise 2, cette répartition s'effectue désormais en fonction des EPT selon le genre au lieu du total des EPT comme précédemment.
Supposons que seule l'entreprise 1, qui emploie très peu de femmes selon le cadre d'échantillonnage, fasse partie de l'échantillon. Dans ce cas, les EPT estimés seront supérieurs de 50, avec des poids respectifs de 22 et 25. Toutefois, le nombre d'EPT attribués aux femmes sera réduit de 194.
Dans cet exemple, les ajustements de la pondération décrits aux sections 2.2 et 2.3 ci-dessous ont occasionné une légère modification des poids d'extrapolation.

Aperçu exemple[1] : répartition du groupe

	Effectifs selon cadre			Proportions / Clés		
Entreprises	EPT hommes	EPT femmes	EPT total	Hommes	Femmes	Total
1*	15.0	2.0	17.0	23.1%	2.0%	10.3%
2	50.0	98.0	148.0	76.9%	98.0%	89.7%
Total	65.0	100.0	165.0	100.0%	100.0%	100.0%

Valeurs d'enquête STATEM pour le groupe		
EPT hommes	EPT femmes	EPT total
70.0	110.0	180.0

	Répartition jusqu'à présent (selon proportion du total)		
Entreprises	EPT hommes	EPT femmes	EPT total
1*	7.2	11.3	18.5
2	62.8	98.7	161.5
Total	70.0	110.0	180.0

Extrapolation STATEM jusqu'à présent		
Poids	EPT total	EPT femmes
22.0	408.00	249.33
		61.1%

	Répartition nouvelle (selon hommes/femmes)		
Entreprises	EPT hommes	EPT femmes	EPT total
1*	16.2	2.2	18.4
2	53.8	107.8	161.6
Total	70.0	110.0	180.0

Extrapolation STATEM nouvelle		
Poids	EPT total	EPT femmes
25.0	458.85	55.00
		12.0%
Différences	**50.85**	**-194.33**

[1] *Exemple réel avec des valeurs modifiées (pour des raisons de protection des données).*
* Seule l'entreprise 1 fait partie de l'échantillon ; lors de l'enquête, le groupe répond pour les deux.

2.2 Correction pour non-réponse

La correction de la non-réponse pour les entreprises hors Profiling[1] est effectuée par une adaptation des poids. Les groupes homogènes de réponse utilisés à cette fin sont toujours calculés à l'aide de l'algorithme CHAID (BFS, Potterat, 2019, section 6.5, page 26), mais intègrent désormais la part de femmes dans l'entreprise. Cette prise en compte permet de refléter le fait que le mécanisme de réponse peut varier en fonction de la proportion de femmes au sein de l'entreprise. La pondération qui en résulte, incluant cette nouveauté (avant calage), diffère légèrement de la pondération précédente, ce qui a un impact sur les résultats extrapolés.

2.3 Calage spécifique au genre

Le calage des poids, visant à respecter certains totaux de population par branche d'activité et par grande région, est désormais effectué séparément pour l'emploi des hommes et celui des femmes. Cela implique, en pratique, également un calage sur le total de l'emploi (hommes + femmes), comme c'était déjà le cas auparavant (BFS, Potterat, 2019, section 7.3, page 30). Cette nouvelle approche permet d'améliorer les estimations spécifiques au genre des variables liées à l'emploi. L'impact de cette amélioration se traduit donc par une meilleure qualité des estimations.

[1] https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/registres/registre-entreprises/donnees-registre-entreprises/profiling.html

3 Conclusions

L'ensemble des changements décrits ci-dessus a entraîné, pour tous les trimestres considérés (du 2e trimestre 2018 au 2e trimestre 2025), une variation du total estimé entre -14 000 et +8 300 personnes employées, ce qui, sur un total de 5,3 millions d'emplois, ne représente qu'environ - 2,6‰ et + 1,6‰ respectivement. Dans certaines sous-catégories et pour des extrapolations spécifiques au genre, l'impact peut être plus marqué. C'est pourquoi l'OFS a décidé de recalculer l'ensemble des résultats de la STATEM pour la période allant du 2e trimestre 2018 jusqu'au 2e trimestre 2025 inclus, en appliquant la nouvelle méthode. Toutes les séries temporelles ont ainsi été révisées et sont publiées à nouveau en août 2025.

On peut raisonnablement considérer que l'intégration de variables spécifiques au genre dans l'extrapolation, telle que décrite, conduit de manière générale à améliorer la qualité des résultats. L'effet des changements méthodologiques sur l'estimation des variables spécifiques au genre - par exemple le nombre de personnes occupées par genre dans une branche donnée - peut être particulièrement marqué.

Littérature

[BFS, Potterat, 2019] Potterat, J., Assoulin, D., Nicoletti, J.-M. (2019). Beschäftigungsstatistik BESTA. Revision 2015: Stichprobenrahmen, Stichprobenplan und Hochrechnung. BFS-Nummer: 338-0079